



SECTION DE LA MOSELLE

COMPTE-RENDU du CHSCT du 08/04/2015

Premier CHSCT de l'année avec un ordre du jour chargé en réformes à venir !

FORCE OUVRIERE a précisé en ouverture ses revendications, ce CHSCT se tenant la veille de la journée de grève public/privé du 09 avril 2015 à l'appel des confédérations FO et CGT, de Solidaires et FSU contre la politique d'austérité du gouvernement

En tant que fonctionnaires nos subissons de plein fouet les effets dévastateurs de cette politique :

- ✓ Gel du point d'indice depuis 2010
- ✓ Suppressions massives d'emplois dans notre ministère exemplaire mais non prioritaire
- ✓ Restructurations, réorganisations incessantes (RGPP, MAP) avec à la DGFIP la Démarche Stratégique et à la Douane le PSD (Plan Stratégique Douanier)
- ✓ Réforme territoriale à venir qui impactera directement nos services avec une mobilité forcée pour les agents
- ✓ Nouveau régime indemnitaire RIFSEEP (Régime Indemnitaire de Fonctions, Expertise et Engagement Professionnel) déconnecté du grade et en lien avec le poste occupé.

Ces mesures conduisent à une dégradation de plus en plus forte de nos conditions de travail.

FO dénonce et combat ces mesures par cet appel à la grève et manifestation.

1/ Présentation de la Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2015 :

Cette note d'orientations cible la nécessité de réaliser les actions nécessaires pour supprimer d'une part, les défauts de conformité réglementaires (incendie, électricité...)et d'autre part, prévenir les risques psychosociaux.

Les données répertoriées par les Médecins de Prévention concernant les situations de souffrance au travail exprimées et les situations de violence physique ou verbale sont en hausse constante depuis 2011.

Force est de constater que les outils mis en place par l'administration (DUERP, PAP, EDD) sont loin de régler le mal-être des agents vécu au quotidien.

Pour FO, la première cause de ces risques psychosociaux est la suppression des emplois.

Selon les orientations 2015, l'évaluation et la prévention des risques professionnels doivent être au cœur de l'action du CHSCT, qui pour cela doit disposer de moyens lui permettant d'accomplir l'ensemble de ses missions.

La note rappelle l'obligation de sécurité en conformité avec l'article L.4111-1 du Code du Travail : "Les chefs de service ont la charge de veiller à la sécurité et à la protection de leurs agents. Ils doivent pour cela mettre en place une organisation et des moyens adaptés."

2/Création du SNDFR (Service National Douanier de Fiscalité Routière)

Après le fiasco retentissant de l'ECOTAXE en octobre 2014, le Ministre du Budget a annoncé l'**implantation à Metz d'un service national douanier** dans les locaux de l'ex-STPL (Service Taxe Poids Lourds).

Ceci afin de permettre aux agents concernés (99 actuellement)d'avoir, on l'espère enfin une activité pérenne sur le site.

Ce service va gérer la centralisation à Metz de la gestion de 2 fiscalités : la TSVR (Taxe Spéciale sur les Véhicules routiers) et la TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques) remboursement partiel aux transporteurs routiers.

130 emplois seront dédiés au total à cette mission, exercée actuellement dans 92 bureaux de douane répartis sur tout le territoire avec un effectif actuel global de 159 emplois sur la TSVR.

Un nombre quasi identique d'agents est actuellement affecté sur la TICPE.

Une mise en place progressive de transfert est prévue sur 2 ans avec une 1^{ère} bascule au 01/07/2015 avec simplifications et dématérialisation.

Bref une présentation séduisante mais dont FO n'est dupe et qui va se traduire au final par :

- Des suppressions d'emplois dans la plupart des bureaux des douanes (pour la Lorraine 4 bureaux sont impactés soit 6 emplois Bar le Duc, Nancy, Ennery, Epinal)
- Un transfert envisagé de la Recette Régionale Lorraine rue Clémenceau (fusion-absorption ?) vers ce service, soit 17 agents concernés avec une suppression probable de plusieurs emplois.

Quelle précipitation, avec comme souligné par FO la question de la place pour loger les agents qui va très vite se poser, la capacité maximum des locaux étant de 150 agents !

Pour FO quid de l'exercice de cette mission nouvelle, sachant que les agents n'auront pour démarrer ni support papier (impossible de rapatrier à Metz des tonnes de papier de toute la France), ni support informatique (en cours d'élaboration ...lente) ?

Comme à son habitude, la Direction a tenté de nous rassurer par " les agents seront formés à cette mission nouvelle ".

En somme, après les épisodes de la série à rebondissements intitulée "le STPL" un nouveau feuilleton riche en questions nous attend "le Sndfr".

3/Déménagement de l'INSEE (Centre Statistique de Metz)

Opération à tiroirs avec un déménagement temporaire de la rue Marconi à Metz au 32,avenue André Malraux septembre 2015 au mieux, avant un déménagement définitif au 1^{er} semestre 2017 Place du Roi Georges (ancienne gare).

Le service de 250 agents actuellement sera de 295 fin 2015 suite à une montée en charge des activités.

Suite à la visite sur place de l'ergonome le 02/04 (rapport à venir), des questions se posent tant sur la superficie/agent que sur la configuration des bureaux.

Les réponses suivantes ont été faites suite aux demandes FO :

- **Parkings** : Les places de parking prévues sont gratuites (55 places en s/sol +17 en aérien dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite). Une possibilité de places supplémentaires est à l'étude et une enquête sera réalisée au 2^{ème} trimestre 2015 sur le déplacement domicile/travail.
- **Restauration** :La discussion est très avancée pour un conventionnement avec le restaurant du Conseil Général à proximité et une discussion est en cours avec le Crédit Agricole.
- **Isolation phonique et thermique** : A suivre, mais le bâtiment est équipé de stores. Une visite /place du CHSCT est envisagée pour ces futurs locaux actuellement occupés jusqu'en juin par la Direccte.

Un déménagement au pas cadencé entre les ponts de mai et les congés d'été s'annonce !

4/ Budget du CHSCT

Le CHSCT dispose d'un budget de 264 923 € au titre de 2015.

Les projets suivants sont validés :

- ✓ Formation conduite auto (tous sites) : 7365€
- ✓ Escabeaux (DRFIP) : 938€

- ✓ Equipement sécurité (DRFIP) : 935€
- ✓ Casques anti-bruit (DRFIP) : 128€
- ✓ Ambiance lumineuse- Pose de films/vitres (DRFIP) : 2492€
- ✓ 3 sièges ergonomiques (INSEE) :964€
- ✓ 1 siège ergonomique (Douane) :347€
- ✓ 15 lampes de bureau (INSEE) : 930€
- ✓ 10 repose-pied (INSEE) : 218€
- ✓ 12 lampes de bureau (Douane) : 818€
- ✓ Souris (INSEE) : 255€
- ✓ Aménagement d'un poste de travail (Douane) : 2929€
- ✓ Aménagement de postes de travail (DRFIP) : 2600€
- ✓ Contrôle amiante (DRFIP) : 12000€
- ✓ Saturateurs (DRFIP) : 117€
- ✓ Insonorisation (DRFIP) : 6083€
- ✓ Nez de marche (DRFIP) : 111€
- ✓ Formation conduite rapide (Douane) : 4728€ : Demande soutenue avec insistance par FO, compte-tenu des risques routiers encourus lors des contrôles dynamiques.

Pour la poursuite du financement du suivi psychologique des agents de l'ex- STPL (Service Taxe Poids Lourds) le point sera fait par le Médecin de Prévention en lien avec la psychologue-clinicienne en charge de ce suivi (groupe de parole, entretiens individuels)

5/ Fiches de signalement :

26 fiches reçues au total pour 2014 pour la DRFIP 57.

4 fiches reçues pour 2015 à ce jour

Hausse tendancielle des demandes en lien direct avec le contexte fiscal et la morosité ambiante.

Les agents au guichet et les huissiers sont les 1ères victimes de ces incivilités d'usagers.

Les formations faites en 2014 pour la gestion des situations conflictuelles avec les usagers vont se poursuivre et des lettres de mise en garde sont adressées aux usagers par la Direction.

3 fiches ont fait l'objet d'un dépôt de plainte et 2 sont en instance devant le tribunal.

6/Présentation des plans annuels de prévention de la DI des Douanes, de la DR des Douanes et du STPL ainsi que leurs DUERP actualisés :

Les risques rencontrés par nos collègues douaniers ont été recensés dans le document unique. De nombreuses formations sont proposées et financées par le CHSCT afin d'aider l'ensemble des agents dans l'exercice de leur mission telles que formation conduite préventive, gestes et postures ou encore risques psychosociaux

7/ Présentation du DUERP (Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels) et du PAP (DRFIP) :

La mise à jour annuelle du DUERP de la DRFIP a été réalisée selon des modalités allégées. Pour la campagne 2014-2015, les cadres de proximité n'ont pas été sollicités pour actualiser leurs recueils des risques, hormis dans 4 cas particuliers de restructuration et de réinstallation et suite à la création d'un service. (CSB)

Les risques psychosociaux représentent 35% des risques, les exigences du travail 18% et le travail sur écran 17%.

FO a demandé que les objectifs ne soient pas dissociés des autres risques psychosociaux. La notion d'objectifs est bien réelle et fortement ressentie par les agents au moment des entretiens professionnels et en lien direct avec les avancements de carrière.

8/ Visites sur place du CHSCT :

- ✓ INSEE Metz : fin juin, début juillet 2015
- ✓ BSI (Douane) Mont St Martin et Nancy : 4 mai 2015
- ✓ DIRCOFI Metz (Brigades de vérification DGFIP) : 2 juin 2015